

Forum politique des jeunes et des ministres du Manitoba
Le 25 avril 2003
Keystone Centre, Brandon (Manitoba)

Historique :

Les jeunes Manitobains participent au Forum des jeunes organisé dans le cadre du Forum rural depuis de nombreuses années. Lors de discussions avec de jeunes participants, ces derniers ont indiqué que les jeunes du Manitoba aimeraient avoir la possibilité de parler directement aux leaders provinciaux et communautaires. Par conséquent, le premier ministre a organisé la Table ronde du premier ministre pour les jeunes, au Forum rural de 2000, et a annoncé la création de la Ligne directe des jeunes au premier ministre. Une des conclusions qui se sont dégagées de la Table ronde est que le processus de discussion devait se poursuivre. Ainsi, à chaque année depuis 2001, le ministère de l'Éducation et de la Jeunesse organise un « forum politique » dans le cadre du Forum rural. On lui a donné le nom de Forum politique des jeunes et des ministres du Manitoba.

En 2001, le Forum réunissait 79 élèves provenant de 52 écoles du Manitoba. On y a discuté de nombreuses questions dont la surpopulation dans les écoles, la pénurie d'enseignants et de matériel dans le Nord, la violence causée par les bandes de rues, les programmes d'apprentissage, la réglementation des organismes génétiquement modifiés, le soutien aux agriculteurs, les services et les programmes offerts en français dans les communautés rurales, les permis de conduire par étapes, la façon de retenir les diplômés au Manitoba, les programmes provinciaux de vaccination et le maintien des effectifs médicaux.

Dans le cadre du second Forum politique des jeunes et des ministres du Manitoba, tenu en 2002, 108 élèves provenant de 65 écoles au Manitoba ont discuté de questions diverses avec cinq ministres, notamment de la réglementation des porcheries, du déclin des petites villes de campagne et des fermes familiales, des façons de retenir les jeunes au Manitoba, du système de justice pénale pour les jeunes, des règlements concernant le tabagisme, des programmes visant les permis de conduire par étapes et plus particulièrement leurs effets sur les jeunes en régions rurales, des programmes d'orientation matrimoniale et de formation au rôle de parent, du suicide chez les jeunes du Nord, du recrutement et de la formation de parents de famille d'accueil, de l'accroissement du nombre de programmes dans les écoles rurales et de la réduction des frais de scolarité dans les universités.

Autre fait saillant du Forum de 2002 : l'inauguration d'un site Web conçu pour les jeunes par Monsieur Drew Caldwell, ministre de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse. Les renseignements contenus sur le site Web portent sur l'éducation et la formation professionnelle, les possibilités d'emploi, les programmes visant les permis de conduire et d'autres services offerts aux jeunes. L'adresse du site est www.icijeunesse.mb.ca

Survol :

Le troisième « Forum politique des jeunes et des ministres du Manitoba » a eu lieu le vendredi 25 avril 2003 dans le cadre du Forum rural au Keystone Centre de Brandon, au Manitoba.

L'hôte de l'événement, regroupant 65 élèves provenant de 26 collectivités et 28 écoles, était Monsieur Ron Lemieux, ministre de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.

Sous contrat avec Marquis Project, l'événement comptait deux facilitateurs. Les rapporteurs secrétaires et les facilitateurs étaient des employés des ministères de l'Éducation et de la Jeunesse, de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle, ainsi que des Affaires intergouvernementales. Ils ont été assignés à chaque groupe d'élèves, afin que les échanges de renseignements soient notés de la manière la plus détaillée possible.

La journée était divisée en deux séances. Pendant la séance du matin, on a nommé et classé par catégories les problèmes liés à la jeunesse au Manitoba et on les a affichés sur un « mur des problèmes » selon le ministère. Les élèves ont choisi la question ou le problème qui les préoccupait le plus en se plaçant debout à côté de celui-ci. Les facilitateurs ont aidé à regrouper les questions à l'intérieur de chacun des ministères participants. Les élèves participants se sont ensuite réunis aux tables assignées aux ministères pour discuter de problèmes en particulier et de la meilleure façon de définir, et de classer par ordre de priorité, les questions à soulever pendant le forum politique en après-midi. En fait, plusieurs forums politiques se sont déroulés en même temps et ont comporté chacun leur propre période de questions.

La ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, madame Wowchuk, n'a pas pu être présente pendant la totalité de la période de questions en raison d'un engagement antérieur. Les questions portant sur l'agriculture et l'alimentation ont donc été présentées à madame Jean Friesen, vice-première ministre. Madame Wowchuk était à la table de la vice-première ministre jusqu'au moment de son départ.

Les ministres suivants étaient présents :

- Madame Jean Friesen
Vice-première ministre
Ministre des Affaires intergouvernementales
Ministre responsable du développement coopératif
- Madame Rosann Wowchuk
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Monsieur Tim Sale
Ministre de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie
Ministre responsable de la *Loi sur la Commission de régie du jeu*
Ministre responsable de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba*
- Monsieur Drew Caldwell
Ministre des Services à la famille et du Logement
Ministre responsable des personnes ayant des déficiences
- Monsieur Ron Lemieux
Ministre de l'Éducation et de la Jeunesse
- Monsieur Scott Smith
Ministre des Transports et des Services gouvernementaux
Ministre responsable des mesures d'urgence
Ministre chargé de l'application de la *Loi sur la Corporation manitobaine des loteries*.

Des invitations ont été envoyées à toutes les écoles manitobaines ayant des étudiants du secondaire de deuxième cycle. Chaque école était invitée à envoyer deux élèves représentant l'école et la collectivité. Les élèves étaient invités à soumettre leurs questions à l'avance, au moment de l'inscription. Des efforts importants ont été déployés pour faire en sorte que participe un vaste échantillon représentatif d'élèves de partout au Manitoba, y compris des élèves des régions urbaines, rurales, nordiques ou éloignées. Pour la première fois, deux élèves représentant l'école Duke of Marlborough School, de Churchill, Manitoba, étaient présents.

Madame Jean Friesen
Vice-première ministre
Ministre des Affaires intergouvernementales
Ministre responsable du développement coopératif

1. Reconnaît-on l'importance de garder les jeunes dans leur communauté?

- Les étudiants ont besoin de quitter leur foyer pour acquérir de l'expérience et parfois, pour poursuivre leur éducation.
- Le gouvernement doit offrir aux jeunes l'occasion de revenir au Manitoba.
- Les programmes de stage permettent aux étudiants de travailler et d'acquérir de l'expérience au Manitoba.
- Le gouvernement reconnaît l'importance de cette question. Grâce à l'Internet, il est facile de connaître les occasions d'emploi au Manitoba.
- L'Internet à haute vitesse à large bande est très important.

2. Que fait-on pour garder les jeunes dans leurs communautés?

- Nous ne voulons pas nécessairement garder les jeunes dans leurs communautés.
- Les étudiants ont souvent avantage à quitter leur communauté pour obtenir une éducation postsecondaire ailleurs au Manitoba ou à l'extérieur de la province.
- Les Programmes de développement économique communautaire reconnaissent le besoin de garder les jeunes au Manitoba et sont à mettre au point des stratégies visant à encourager les jeunes à retourner vivre dans leur communauté.

3. Le gouvernement pourrait-il offrir des bourses ou des programmes de stage pour aider les jeunes à trouver du travail dans leur communauté?

- Le Manitoba offre des programmes de stage et de formation coopérative.
- Le gouvernement pourrait mettre en place une politique de promotion des programmes de stage et de formation professionnelle dans les collectivités rurales.

4. Reconnaît-on les difficultés associées au manque de présence policière dans les collectivités rurales?

- Il y a présentement un effectif complet de la GRC dans les collectivités rurales.
- Assurer des services de police est plus difficile dans les collectivités rurales que dans les villes, surtout en ce qui concerne l'alcool au volant.
- L'alcool au volant est un problème particulièrement important et on croit que mieux

renseigner les citoyens sur le sujet sera plus efficace que d'accroître la présence de la police.

- Le vandalisme est une question qui préoccupe davantage la police des régions rurales. Les résidents des collectivités rurales sont de plus en plus craintifs et verrouillent davantage leurs portes.
- 5. Quels types de fonds sont disponibles pour favoriser les occasions de loisirs chez les mineurs?**
- On a récemment annoncé une nouvelle mesure visant à financer un plus grand nombre de programmes de loisirs dans quatre collectivités du Manitoba.
 - Le gouvernement ne veut pas se contenter des patinoires. Des subventions sont offertes chaque année pour organiser des activités telles que des festivals communautaires.
 - Les jeunes doivent s'exprimer. Adressez-vous à votre conseil municipal.
 - Tous les conseils municipaux peuvent inclure un représentant de la jeunesse.
- 6. On a besoin d'innover, par exemple grâce à des mentors ou des leaders. Que peut faire le gouvernement pour répondre à ce besoin?**
- Dans certaines parties de la province, des conseils régionaux de loisirs partagent des installations récréatives.
 - On a pu obtenir différents locaux grâce aux églises. Tentez d'obtenir la participation des groupes de service de votre collectivité, par exemple les clubs Rotary et Kiwanis.
 - Les organisations qui soutiennent votre collectivité peuvent aider à construire des infrastructures et fournir un appui.
- 7. Le contrôle des armes à feu pourrait-il être plus rentable?**
- Il s'agit d'une initiative fédérale.
 - Les dirigeants de la police appuient cette initiative.
 - On compte, grâce à cette initiative, rendre la possession d'armes à feu plus sûre et avoir un registre de l'emplacement des armes à feu.
- 8. Que peut-on faire en ce qui concerne le racisme dans les écoles?**
- La situation du racisme s'est nettement améliorée en ce qui concerne les élèves francophones et autochtones. L'établissement de principes moraux solides dans les écoles est essentielle.
 - Les enfants autochtones et non autochtones doivent fréquenter l'école ensemble dès l'élémentaire.
 - Des groupes culturels divers peuvent coexister, sans forcément s'intégrer les uns aux autres.
 - La politique actuelle quant au développement scolaire dans les réserves vise à corriger les politiques reprochables antérieures.
 - Madame Friesen croit que les programmes scolaires pourraient mieux cibler la question du racisme.

Monsieur Tim Sale

Ministre de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie

Ministre responsable de la Loi sur la Commission de régie du jeu

Ministre responsable de la Loi sur l'Hydro-Manitoba

1. Mis à part les publicités à la télévision, que fait le gouvernement pour encourager les citoyens à économiser et à ne pas gaspiller l'énergie?

- Il y a dix ans, le Manitoba a mis sur pied le programme Éconergique pour les entreprises; ce programme a entraîné l'économie de millions de dollars et de 200 mégawatts d'énergie.
- On fait la promotion de l'Éconergie dans les centres commerciaux.
- La nouvelle cible suivante a été fixée : économiser 200 mégawatts d'énergie et l'équivalent de deux barrages au cours des sept prochaines années.
- Des panneaux solaires sont installés au 6^e étage et au 22^e étage du 185, rue Smith, à Winnipeg.

2. Que fait le gouvernement afin de réduire notre dépendance aux combustibles fossiles?

- La mesure la plus importante est la ratification de l'accord de Kyoto. Nous avons besoin de lois et de règles du jeu équitables.
- Si tous les pays sont liés, ils seront d'accord.
- Comme à l'école, il faut un cadre. En l'absence de conventions, que fait-on de ceux qui ne veulent pas respecter les règles du jeu?
- Nous devons réduire notre consommation de combustibles fossiles de 240 millions de tonnes.
- Le charbon est le combustible le moins cher, mais c'est aussi le plus sale. Nous devons nous débarrasser du charbon.
- Selkirk est passé du charbon au gaz naturel.
- L'étape suivante est de s'attaquer à une stratégie concernant l'éthanol. La consommation d'éthanol a diminué de 30 %.
- D'ici l'été 2003, des autobus à l'hydrogène seront en usage.
- Les gaz à effet de serre connaîtront une réduction grâce à l'agriculture de précision, qui a recours seulement aux éléments nutritifs dont la terre a besoin.
- L'école d'ingénierie du Red River College se penche sur les voitures rechargeables.
- Deux entreprises manitobaines effectuent des travaux sur l'énergie éolienne et surveillent les vents à cinq endroits différents. Ces entreprises proposent l'établissement de fermes éoliennes à Saint-Léon ou Elie.
- L'énergie éolienne coûterait cinq cents par kWh.
- Une éolienne de pompage à moyeu de 260 pieds a environ la même taille qu'un édifice de vingt étages.
- Pour de plus amples renseignements sur l'énergie éolienne, consultez le site www.hydro.mb.ca

3. Quelles types de recherches sont en cours pour trouver les solutions de rechange aux combustibles conventionnels?

- À Killarney, Manitoba, Logen Corporation travaille à la mise au point d'éthanol à partir de paille de blé. Les fermiers des environs fourniront plus de 700 000 tonnes

métriques de paille par an.

- **Question d'élève :** Est-ce que Killarney sera le premier endroit en Amérique du Nord où la paille de blé est employée pour produire de l'éthanol?
 - Il existe une station d'essai à Ottawa.
 - On effectue des recherches sur l'utilisation de toutes les composantes de la plante.
 - Le gouvernement a lancé la semaine dernière une stratégie en ce qui a trait à l'hydrogène.
 - Le gouvernement analyse des plantes capables d'absorber le carbone et, plus précisément, une stratégie de séquestration du carbone.
- 4. Pourquoi les mineurs ont-ils le droit de vendre des cigarettes et des articles de loterie, sans avoir le droit d'en acheter?**
- Je n'ai pas de réponse à cette question. Je serais heureux si personne ne fumait.
 - Une limite d'âge est importante, car les plus jeunes sont peut-être plus vulnérables aux mauvaises habitudes.
 - Il s'agit d'un choix moral fait par une société.
 - En tant qu'élèves, votre point de vue est très valable.
 - Nous ne voulons pas empêcher les jeunes de travailler dans les dépanneurs ou les stations-service et c'est pourquoi la loi leur permet de vendre des cigarettes et des articles de loterie.
- 5. Que fait le gouvernement pour accroître l'accès à l'Internet à haute vitesse dans les régions rurales, particulièrement dans le Nord?**
- MTS possède une bande de fréquence assez large. La société examine la possibilité d'y ajouter 22 collectivités l'an prochain.
 - MTS est une société à but lucratif, mais elle doit étendre ses activités dans le Nord.
 - Manitoba Hydro possède plusieurs sous-stations dans le Nord.
 - Churchill possède un réseau satellite, par l'entremise de coopératives.
 - Nous nous servons de fibres hydroélectriques et de pylônes pour acheminer l'Internet aux collectivités du Nord, par les coopératives communautaires.
 - Récemment, on a annoncé l'objectif d'accès à l'Internet à haute vitesse d'ici 2010.
- 6. Que fait le gouvernement afin de rendre le service Internet abordable?**
- L'Internet n'est essentiellement pas du ressort du gouvernement. Au Manitoba, le réseau tombe sous la responsabilité de SHAW et de MTS.
 - Le gouvernement veut que les élèves aient une adresse Internet pour leurs travaux.
 - Chaque école aura éventuellement son propre compte.
 - La première division scolaire pourrait être Saint-Vital.
 - Ce service sera gratuit pour les divisions scolaires, mais nous devons malgré tout payer les connexions téléphoniques.
 - Community Connections possède six cents sites, dotés de un à huit ordinateurs chacun.
- 7. Comment procède-t-on pour les travaux pratiques d'un cours à distance?**
- Je ne suis pas sûr. On a signalé que pour certains cours à distance, l'élève doit se

rendre sur place, à l'établissement d'enseignement, pour effectuer la partie pratique du cours.

8. Comment le gouvernement empêche-t-il les gens de cumuler les ordonnances médicales, c'est-à-dire de consulter plusieurs médecins pour avoir des ordonnances, d'avoir recours aux pharmacies par Internet?

- Cette question est difficile. Il faut tenir compte des droits des gens.
- En toute honnêteté, je ne sais pas si les pharmacies par Internet ont le droit de vendre aux Canadiens. Il faudra examiner la question.
- Les pharmaciens doivent s'assurer que le patient n'a pas déjà fait remplir son ordonnance.

9. Quelles mesures sont prises dans le but de garder et d'attirer les médecins et les infirmières au Manitoba?

Médecins

- Le gouvernement précédent avait réduit le nombre d'admissions à l'école de médecine de 90 à 70 élèves par an.
- Il faut compter entre dix et douze ans pour devenir spécialiste.
- Il faut compter sept ou huit ans pour devenir omnipraticien.
- Nous avons l'intention de hausser les admissions et d'augmenter ainsi le nombre de diplômés progressivement.
- Nous recrutons actuellement outre-mer.
- Nous allons faire l'essai d'un programme à l'intention des étudiants des régions rurales qui restent au Manitoba et y exercent la médecine.
- Nous comptons avoir soixante médecins supplémentaires.

Infirmières

- La plupart deviennent infirmières autorisées.
- Le gouvernement précédent avait aboli le programme d'infirmière autorisée.
- Les travailleurs en soins de santé étaient soit des aides sanitaires, des infirmières auxiliaires ou des détenteurs de baccalauréat.
- Le gouvernement NPD a standardisé le programme de baccalauréat en sciences infirmières et remis sur pied le programme d'infirmière autorisée.
- En 1999, 210 personnes ont reçu un diplôme en sciences infirmières.
- En 2003, il y aura 600 diplômés.
- La pénurie est plus intense maintenant que la génération du baby-boom arrive à la retraite. Il nous faut 600 diplômés en sciences infirmières pour combler le manque.
- Les gouvernements ne pensent pas toujours à long terme.
- Le gouvernement a augmenté les salaires et mis sur pied des comités d'examen de la qualité de vie.
- Le gouvernement précédent, en plus de réduire les programmes médicaux et de sciences infirmières, a effectué des coupures dans les programmes de technique de radiologie.
- Les élèves du programme d'infirmière autorisée ont obtenu des résultats supérieurs aux étudiants du baccalauréat dans le cadre d'épreuves normalisées.

10. Comment le gouvernement peut-il travailler avec les écoles afin d'encourager l'empathie?

- Le programme « Aux racines de l'empathie » a été mis sur pied.
- L'empathie n'est pas innée. Elle est transmise des parents à leurs enfants.
- Les programmes contre l'intimidation sont efficaces.
- Les garçons sont plus souvent auteurs d'intimidation.
- On a déjà emmené des bébés dans les salles de classe et surveillé les réactions des élèves.
- Au cours d'une période de six mois, les élèves ont créé des liens avec les bébés.
- L'interaction avec les bébés aide les gens à fermer des plaies.
- Il y a des liens entre parents et enfants.
- Les élèves se nourrissent parfois de la violence à la télévision.
- Le Manitoba est le seul gouvernement du Canada à avoir un comité permanent sur les enfants.

Question d'élève : Le gouvernement peut-il faire quoi que ce soit en ce qui concerne le racisme?

- Monsieur Sale estime que le meilleur moyen d'enrayer le racisme est d'encourager les voyages et l'exposition à d'autres cultures.
- Les programmes d'échange représentent une bonne façon d'ouvrir les horizons culturels des jeunes. L'enfant de monsieur Sale a eu un élève de Drummondville dans sa classe.
- L'école Fort Rouge School compte 140 étudiants provenant de 30 cultures.

11. Pourquoi les écoles n'imposent-elles pas d'amende aux jeunes qui fument et qui boivent, mais qui n'ont pas l'âge de le faire?

- La plupart des élèves qui fument ne le font pas pour des raisons positives. L'imposition d'une amende n'est peut-être pas la solution.
- Maintenir le prix élevé et continuer à diffuser le message concernant les problèmes de santé secondaires au tabagisme sont des mesures très importantes.
- L'alcool n'entraîne pas seulement des risques pour celui qui consomme. Le tabagisme entraîne pour sa part des problèmes à long terme, pas à court terme.

12. Quels types de programmes d'éducation le gouvernement a-t-il prévus concernant le virus du Nil occidental?

- Les moustiques ne font que transmettre le virus du Nil occidental. Ce sont les animaux à sang chaud, par exemple les oiseaux, qui sont à l'origine du virus.
- Trois millions de dollars ont été investis pour l'éducation et la santé publique à cet effet.
- Le Manitoba a maintenant un site consacré expressément au virus du Nil occidental : www.gov.mb.ca/health/wnv/index.html/
- Les moustiques se reproduisent tôt au cours de l'année.
- Un peu comme l'encéphalite, le virus du Nil occidental peut provoquer des dommages nerveux, de la fièvre, de la léthargie et un enraidissement musculaire comparable à la grippe.
- Dans 99 % des cas, les personnes infectées par le virus du Nil occidental ne savent même pas qu'elles sont porteuses.

13. Que fait le gouvernement pour améliorer la qualité de l'eau dans les petites collectivités?

- Consultez le site Web du gouvernement à l'adresse <http://www.gov.mb.ca/conservation/waters/index.html>.
- Une vingtaine de nouveaux employés et environ une douzaine de nouveaux inspecteurs ont été formés pour s'attaquer à cette question.
- Les ministères de l'Agriculture, des Affaires intergouvernementales et de la Conservation travaillent main dans la main à la stratégie concernant les eaux.
- Certaines subventions ont été rétablies, notamment pour l'évaluation des puits. L'essai des puits est obligatoire et les résultats doivent être signalés.
- La Commission manitobaine des ressources aquatiques fournit des ressources aux municipalités et alloue 30 millions de dollars à ce projet.

14. Que fera le gouvernement en ce qui concerne les conséquences environnementales des barrages hydroélectriques?

- Deux types de barrages captent l'eau des rivières. Le premier type inonde la rivière. Le deuxième type est plus récent; ce sont les barrages au fil de l'eau, qui utilisent le canal profond de la rivière. Ces nouveaux barrages ont moins de conséquences néfastes sur l'environnement.
- Les barrages peuvent prendre la forme d'une cascade d'eau atteignant cent cinquante pieds.
- Les nouveaux barrages causent peu d'inondations.
- La création d'un barrage doit être soumise à l'approbation de la Commission de protection de l'environnement.

Monsieur Drew Caldwell

Ministre des Services à la famille et du Logement

Ministre responsable des personnes ayant des déficiences

1. Quelles mesures le gouvernement prend-il afin que les jeunes participent à l'élaboration des politiques qui les concernent?

- Les idées présentées ici, au Forum rural, seront ajoutées à l'ordre du jour du gouvernement.
- Les questions qui concernent les jeunes qui sont abordées dans le cadre de séances telles que celle d'aujourd'hui sont essentielles si l'on veut déterminer les programmes qui sont les mieux indiqués pour les jeunes. Les jeunes ont un rôle essentiel à jouer sur le plan des prises de décision du gouvernement provincial en matière de politiques.
- La Ligne directe des jeunes au premier ministre est un autre moyen qui permet aux jeunes de s'exprimer et de faire entendre leurs préoccupations. On y accède par le site www.icijeunesse.mb.ca
- Les élèves ont expliqué à monsieur Caldwell qu'ils aimeraient que les frais de scolarité postsecondaires soient réduits, qu'un planchodrome soit construit pour les jeunes, que les prêts étudiants soient libres d'intérêt et que de jeunes candidats participent aux campagnes électorales.

2. Est-ce que des jeunes qui n'ont pas l'âge de voter font partie de comités où

des décisions sont prises concernant les jeunes?

- Le Forum politique des jeunes et des ministres du Manitoba et le site Web icijeunesse.mb.ca sont des façons d'exprimer ce qui vous préoccupe. Les jeunes peuvent également former leur propre comité et établir des liens avec les autorités locales, par exemple le maire et les représentants élus, pour faire entendre leur voix en région rurale.
- 3. Quels sont les programmes et services offerts par le gouvernement pour appuyer les jeunes et s'occuper des questions qui les préoccupent, par exemple les questions touchant les régions rurales par rapport à la ville?**
- Il existe des programmes de formation et des programmes de subventions.
 - Pour en savoir davantage au sujet des services de soutien à la jeunesse et des programmes qui intéressent les jeunes, veuillez consulter le site icijeunesse.mb.ca
- 4. Quels programmes et services de soutien sont offerts aux collectivités rurales?**
- **Commentaire d'élève** : Dans les régions rurales du Manitoba, les jeunes de seulement douze ans consomment de l'alcool et de la drogue. Les jeunes des régions rurales n'ont pas accès à des programmes parascolaires de danse, de musique, de sport, comme ceux des zones urbaines. Les jeunes ont donc
 - tendance à consommer des substances illégales pour passer le temps.
 - La toxicomanie touche les enfants à un âge de plus en plus précoce. Il est important que les jeunes manitobains des régions rurales prennent activement part à leur communauté. Si certains programmes intéressent votre collectivité, il faut soulever l'intérêt des jeunes et obtenir le financement nécessaire à la mise sur pied de ces programmes. Effectuer une collecte de fonds pour financer les programmes communautaires est une possibilité. Vous pouvez aussi obtenir la participation de votre conseil municipal et des membres de l'Assemblée législative. On peut aussi réduire les frais en organisant les programmes dans les écoles et en utilisant les ressources en place, par exemple les scripts, les estrades, les décors, etc.
 - **Commentaire d'élève** : Les élèves qui ont un sens de l'initiative sont parfois considérés comme étant nuls par leurs camarades.
 - Monsieur Caldwell a participé à l'émission « Reach for the Top » quand il était au secondaire et cette expérience compte parmi les meilleures de sa jeunesse. Il explique que cela lui a donné quelque chose à faire et lui a permis de rencontrer beaucoup de personnes sympathiques. Il se moquait de ce que les autres pensaient.
 - Les divisions scolaires sont responsables des programmes pour les jeunes de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances. Chaque école est responsable de distribuer l'information sur les programmes offerts aux jeunes.
 - Il existe dans les écoles des programmes de soutien par les pairs s'attaquant au mauvais traitement physique, à l'alcoolisme, à l'usage de drogues et à la pression de conformité négative.
 - Pour mettre un programme sur pied, demandez l'aide de votre conseil des élèves ou du conseiller scolaire. Il existe des cours sur la tenue de programmes. Le site www.gov.mb.ca vous dirigera vers des ressources utiles.
- 5. Existe-t-il une aide financière pour les groupes de soutien par les pairs?**

- Le fonctionnement d'un groupe de soutien par les pairs coûte de 1 000 à 1 500 \$ par an.
- Il existe des subventions provinciales pour aider les jeunes à mettre sur pied ce genre d'initiative.
- Les écoles qui savent d'avance que les jeunes sont intéressés à mettre sur pied un groupe de soutien peuvent prévoir la somme nécessaire dans leur budget.
- Les groupes de soutien par les pairs représentent peut-être la meilleure façon pour les élèves d'obtenir de l'information et des conseils concernant des questions qui sont parfois difficiles à aborder avec les parents ou les enseignants. Ce type de groupe a eu beaucoup de succès dans les écoles.

6. Et les programmes de prévention?

- Les communautés rurales reçoivent présentement de l'argent pour mettre leurs installations actuelles à jour.
- Certaines collectivités rurales auront de nouveaux édifices destinés aux activités des jeunes.
- Des programmes de prévention ont été mis sur pied dans les collectivités rurales.
- **Commentaire d'élève** : J'habitais dans une région rurale du Manitoba avant de vivre à Winnipeg et j'ai constaté qu'il y avait beaucoup plus de toxicomanie chez les jeunes des régions qu'à Winnipeg.
- La population du Manitoba rural est nettement inférieure à celle de Winnipeg. Certains quartiers de Winnipeg ont des problèmes de toxicomanie graves.
- En région rurale, la toxicomanie est plus prononcée parce qu'elle est plus visible.
- L'augmentation du financement accordé aux programmes ruraux contribuera à soulager certains de ces problèmes.

7. Quels renseignements le gouvernement offre-t-il aux jeunes sur le plan de l'éducation sexuelle? Pourquoi n'offre-t-on pas de contraceptifs aux élèves dans les écoles?

- Beaucoup de conseillers scolaires ont des contraceptifs à l'intention des élèves dans leur bureau. Ils peuvent toutefois exiger qu'un élève obtienne des renseignements supplémentaires avant de lui donner des contraceptifs. Les
- conseillers scolaires ne veulent pas encourager les pratiques sexuelles à risque, mais ils ne veulent pas non plus pousser dans cette voie un élève qui n'est pas prêt à avoir des relations sexuelles!
- Le programme scolaire prévoit actuellement des cours d'éducation sexuelle jusqu'au secondaire 1. Le gouvernement travaille présentement à un programme d'éducation sexuelle qui sera offert jusqu'au secondaire 4.
- Les élèves peuvent demander à des conseillers professionnels de venir offrir un cours d'éducation sexuelle.
- Les jeunes d'aujourd'hui sont nettement plus informés qu'autrefois sur ces questions.
- Les élèves peuvent mettre sur pied un groupe de soutien en vue de présenter cette question à la commission scolaire.

8. Combien d'enfants sont confiés à l'adoption?

- Peu d'enfants sont donnés en adoption. Les statistiques montrent qu'un très faible pourcentage des jeunes sont confiés à l'adoption; le nombre est nettement moins élevé qu'on ne le croit.
- Les jeunes confiés à l'adoption sont placés dans de bons foyers d'accueil jusqu'à ce qu'une famille adoptive soit trouvée.

Monsieur Ron Lemieux
Ministre de l'Éducation et de la Jeunesse

1. Le gouvernement peut-il offrir plus de programmes de subvention et de mesures incitatives afin d'encourager les professionnels à revenir au Manitoba?

- Le gouvernement a envisagé plusieurs mesures incitatives, notamment des allègements fiscaux, visant à décourager les élèves de quitter la province
- Je suis responsable de l'éducation de la maternelle au secondaire 4; cette question concerne plutôt Diane McGifford.
- Il n'y a pas de réponse facile à cette question. Les élèves des régions rurales et du Nord ont tendance à quitter leur communauté pour s'établir à Winnipeg.
- Les étudiants font face à de nombreux obstacles financiers. Le gouvernement doit trouver des façons de les aider financièrement à atteindre leurs buts.
- Nous n'avons pas encore de solution, mais nous sommes prêts à écouter toutes vos suggestions.

2. À quel moment décide-t-on de la fermeture d'une école? Comment, pratiquement, peut-on garder les écoles ouvertes?

- La réduction du nombre d'élèves inscrits dans les écoles rurales est un grave problème. La province du Manitoba accorde des subventions aux écoles et aux divisions scolaires rurales selon le nombre d'élèves inscrits.
- Ce type de calcul présente un problème pour les petites écoles dont le nombre d'inscriptions est plus faible et qui ne peuvent donc pas toujours offrir tous les cours nécessaires.
- **Question d'élève :** Ces petites écoles peuvent-elles offrir tous les cours? Quelle est la solution? Devrait-on fermer les écoles?
- Les écoles ne sont pas en mesure d'offrir plus de cours et en bout de ligne, c'est la division scolaire qui décide de la fermeture de l'école et des considérations de ce type.
- Une autre tendance se manifeste maintenant : les écoles d'enseignement spécialisé représentatives de la population. Ces établissements offrent des programmes spécialisés ou destinés à de petits groupes.
- **Question d'élève :** Comment le gouvernement peut-il s'assurer que les diplômés du secondaire ont atteint le même niveau d'éducation que ceux des autres provinces?
- Les programmes scolaires provinciaux existent dans ce but. Dans un certain sens, ils « fixent la barre ».
- Si certains cours ne sont pas offerts dans les collectivités rurales, cela ne doit pas faire baisser la norme éducative pour les élèves touchés. La province veut que tous les élèves aient le même niveau d'éducation.

- Nous ne voulons pas limiter les choix postsecondaires de nos élèves.
- 3. Comment pouvons-nous veiller à ce que les diplômés manitobains soient acceptés dans les universités de l'extérieur de la province? Pourquoi les universités ne travaillent-elles pas en plus proche collaboration avec les écoles secondaires?**
- Nous commençons de plus en plus à voir des crédits du S4 reconnus pour certains diplômés universitaires.
 - Nous assistons toujours à une « lutte de territoire », si l'on veut, lorsque nous tentons de reconnaître l'équité entre les cours du secondaire et ceux des collèges communautaires. Nous tentons de faire tomber ces obstacles.
 - De nos jours, alors qu'un nombre de plus en plus important d'élèves poursuivent leur éducation, il est très important d'établir des liens plus étroits entre les écoles secondaires et les établissements postsecondaires.
 - En ce qui concerne les élèves qui ne restent pas à l'école, nous voulons tenter de savoir ce qui les en empêche. S'agit-il de considérations financières? Peut-être qu'en établissant des liens plus solides, nous réduirons les obstacles auxquels ces élèves font face.
- 4. Pourquoi n'y a-t-il pas plus de bourses d'étude du gouvernement provincial? La plupart des bourses proviennent du gouvernement fédéral.**
- Cette situation nous préoccupe. Le gouvernement sait qu'il existe des lacunes à cet égard.
 - Le Manitoba a beaucoup à offrir. La province ne bénéficie en rien du départ des jeunes. Les jeunes qui partent poursuivre leurs études ailleurs ont tendance à ne pas revenir. Ils établissent des racines à un autre endroit.
 - Le Manitoba a plus à offrir que de l'eau et de l'air frais et nous devons travailler à promouvoir notre province.
- 5. Pourquoi n'y a-t-il pas plus de cours offerts dans le cadre du programme scolaire? Pourquoi faut-il payer un supplément pour les programmes de formation professionnelle?**
- Monsieur Lemieux déclare qu'il ignorait que les élèves de Hamiota devaient payer un supplément pour avoir droit aux programmes de formation professionnelle.
 - **Commentaire d'un élève de Hamiota** : Je paie 75 \$ pour suivre un programme parascolaire d'art offert par ma division. Ce montant ne comprend d'ailleurs pas les fournitures artistiques et j'ai dû trouver mon propre moyen de transport. Ce cours a été reconnu comme faisant partie du programme.
 - Monsieur Lemieux portera ce sujet à l'attention de son ministère.
- 6. Comment décide-t-on des cours qui seront offerts à distance? Comment le gouvernement peut-il s'assurer que ces programmes fonctionnent efficacement et qu'ils sont de bonne qualité?**
- C'est une autre question que j'ignorais. Les cours par ordinateur ne doivent faire l'objet d'aucun problème technique. Je me pencherai également sur cette question avec les membres de mon ministère.

- **Commentaire d'élève :** Certains cours ne devraient tout simplement pas être offerts à distance, car la matière qu'ils contiennent est tout simplement trop difficile à maîtriser de cette façon. Je prends un cours d'introduction au calcul différentiel et intégral qui est très difficile à comprendre sans un enseignant. Les cours de langue ne devraient pas non plus être offerts de cette manière. Je serais prêt à faire un long trajet en autobus pour apprendre ces matières aux côtés d'un enseignant.
- Monsieur Lemieux explique qu'il comprend ces questions et qu'il les examinera avec les employés de son ministère.

7. Où trouver l'argent pour les ordinateurs nécessaires aux cours exigés pour obtenir son diplôme? L'accès aux salles d'informatique est limité. Comment pouvons-nous avoir des services d'Internet à haute vitesse dans nos écoles?

- Nous tentons de travailler en collaboration avec les divisions scolaires pour l'établissement de salles d'informatique.
- Nous avons déjà collaboré avec certaines collectivités afin de fournir un accès au service haute vitesse. Citons par exemple Niverville, Ritchot et Taché.
- Nous encourageons les écoles à se doter des techniques les plus récentes, ce qui n'est pas chose facile sans accès à l'Internet à haute vitesse et à large bande. Nous tentons de rendre ces services disponibles dans les écoles.
- Les salles d'informatique et l'accès au service haute vitesse sont très importants pour les élèves des régions rurales, et le gouvernement tente d'offrir son appui à ce chapitre.

8. La province peut-elle se pencher sur la question du favoritisme que les enseignants manifestent pour certains élèves dans les petites écoles? Quand les enseignants consacrent beaucoup de temps à leurs amitiés avec les élèves, ils n'ont pas le temps de couvrir tout le programme.

- Il est impossible pour les enseignants de couvrir tout le programme.
- Les problèmes internes doivent être résolus au niveau des écoles.
- Les enseignants doivent respecter un code de déontologie. Les élèves peuvent tenter de faire de même. Commencez par parler à l'enseignant si vous avez un problème à soulever. Si cela ne donne rien, parlez-en à un parent ou un tuteur.
- Il est plus facile de résoudre un problème en s'adressant aux personnes directement concernées plutôt que de viser trop loin d'elles.
- Apprendre à résoudre des problèmes et à s'entendre avec les autres est très important. Cela fait partie de la formation en dynamique de la vie.

9. Pourrait-il y avoir un programme d'emploi pour les jeunes en région rurale en plus du programme Mon Village de l'Équide verte?

- Cette question équivaut à une demande de subventions supplémentaires. Ce sont les contribuables qui paient pour ces programmes et il faut maintenir un équilibre délicat. Les citoyens ne veulent pas payer plus d'impôts.
- Toutefois, le gouvernement essaie de faire de l'emploi chez les jeunes une priorité.

10. Peut-on garder les étudiants universitaires au Manitoba en maintenant des frais de scolarité peu élevés?

- À l'heure actuelle, il y a un nombre record d'étudiants inscrits dans les établissements postsecondaires du Manitoba, si bien que le problème ne se pose pas réellement.
- Le problème s'est toutefois déjà posé. Les étudiants quittent le Manitoba pour diverses raisons, notamment le choix de cours, les bourses provinciales et les occasions de carrière.
- Cette année, nous avons presque trop d'étudiants universitaires. Cette situation est sans doute attribuable au gel des frais de scolarité qui a récemment été imposé et à l'augmentation des options de paiement des frais de scolarité.

11. Comment le gouvernement peut-il veiller à ce que les écoles disposent de financement suffisant pour les programmes de sport?

- Monsieur Lemieux explique qu'il comprend l'importance d'accorder du financement aux sports. Il précise par ailleurs que les sports l'ont encouragé à rester plus longtemps à l'école.
- La province accorde un montant forfaitaire aux divisions scolaires, basé sur le nombre d'élèves inscrits. La division prend ensuite les décisions quant à l'attribution des fonds. Les programmes de sport ne sont pas obligatoires en S4, bien que certains aimeraient qu'ils le soient.
- Si le sport était obligatoire, son financement irait de soi. Les options seraient donc plus nombreuses pour certains, mais plus réduites pour ceux qui ne veulent pas participer à un programme de sport.
- On a réduit les sports depuis un certain nombre d'années; cette situation commence à devenir inquiétante sur le plan de la santé.
- Les sports, les loisirs et le bien-être sont autant de mesures dynamiques qui ont des avantages prouvés sur la santé. Cette question sera soulevée lors des prochaines élections.
- **Question d'élève :** Comment le gouvernement peut-il appuyer le sport dans une optique d'amélioration du système de santé?
- Le financement d'activités sportives est généralement attribué aux athlètes de calibre olympique. L'obtention de subventions pour les sportifs de tous les niveaux pose un défi.

12. Que fait la province pour empêcher l'intimidation dans les écoles?

- Les membres de Sécurité à l'école viennent tout juste de tenir une conférence sur l'intimidation. Mary Hall se penche sur toutes les questions de sécurité dans les écoles. Chaque division scolaire doit maintenant obligatoirement avoir un comité de la sécurité. Sécurité à l'école appuie et encourage les efforts conjoints en vue d'assurer la sécurité dans les écoles communautaires. Pour plus de renseignements, consultez www.safeschoolsmanitoba.ca.
- Cette question entraîne des considérations juridiques. L'intimidation et les autres questions de sécurité représentent des problèmes énormes. La drogue et l'alcool sont aussi des problèmes graves. Les élèves doivent compter parmi les membres de ces comités.

- C'est une question de respect d'autrui. Il n'y a pas de place pour l'intimidation à l'école. L'intimidation a des répercussions graves; elle peut amener des jeunes à se suicider ou à commettre des actions violentes comme un carnage à l'école. Pour régler le problème, tout le monde doit être d'accord que l'intimidation est inacceptable. Nous devons établir une politique à cet égard. Les élèves doivent être en sécurité et aimer passer du temps à l'école.

13. Pourrait-on infliger des sanctions plus sévères aux instigateurs de violence dans les écoles secondaires?

- Les responsables sont souvent temporairement renvoyés. Il arrive cependant parfois que cette conséquence soit précisément l'effet voulu. La sanction devient donc une récompense.
- Que choisiriez-vous entre l'absence de sanction et une sanction collective?
- Dans les petites écoles, l'auteur de l'intimidation et la victime sont souvent dans la même classe, ce qui vient envenimer le problème.
- Les auteurs d'intimidation ont besoin d'autres choix. Dans les petites écoles, offrir des programmes qui répondent à ces besoins est difficile.
- Les enseignants, les directeurs et les administrateurs jouent le rôle de parents. Nous sommes responsables de la sécurité des élèves.

14. L'achat de cigarettes par les mineurs est illégal, mais il n'est pas illégal pour eux de fumer autour de l'école. Que peut-on faire en ce qui concerne cette contradiction?

- Les jeunes fument. C'est triste, mais c'est la réalité.
- Il s'agit d'une question à la fois juridique et éducative. On explique aux jeunes les dangers de la cigarette dans les cours d'éducation physique, de santé et par des annonces crues à la télévision.
- La surveillance des jeunes qui fument pose des problèmes concrets.
- Des élèves ont proposé d'établir un périmètre d'interdiction de la cigarette autour des écoles.
- On parle également de l'interdiction totale de fumer dans les endroits publics. La province doit travailler en proche collaboration avec les municipalités à cet effet.
- Des interdictions sont en vigueur à certains endroits, mais pas à d'autres. Les interdictions doivent être standardisées.
- Les fumeurs auront bientôt de la difficulté à trouver un endroit où fumer.

Monsieur Scott Smith

Ministre des Transports et des Services gouvernementaux

Ministre responsable des mesures d'urgence

Ministre chargé de l'application de la Loi sur la Corporation manitobaine des loteries

Chris Aglugub, député de Maples

- 1. Que compte accomplir le gouvernement en instaurant les permis de conduire par étapes et les examens périodiques pour tous les conducteurs, surtout les personnes âgées?**

- Chaque province a un programme différent en ce qui a trait aux permis de conduire.
- Vous serez peut-être étonnés d'apprendre que les permis de conduire par étapes touchent tout le monde et non pas seulement les jeunes.
- Le permis de conduire par étapes s'applique à toute personne obtenant son permis de conduire pour la première fois.
- L'adoption du permis de conduire par étapes a entraîné une baisse de 35 à 40 % des collisions, et des économies incroyables de 10 millions de dollars par an.
- Le gouvernement a tenu compte d'une période de neuf mois de conduite en établissant la période de probation. Cette période touche plusieurs saisons, ce qui donne au conducteur l'occasion d'apprendre à conduire pendant l'hiver et les changements de saisons.
- Ceux qui apprennent à conduire devraient également suivre une séance de conduite pratique sur une route non pavée.
- Le gouvernement s'est penché sur les changements à apporter aux cours de conduite et sur l'expérience requise pour pouvoir conduire.
- Les conducteurs de 17 à 22 ans ont le plus haut taux d'accidents de la route.
- Les aînés sont environ trois fois meilleurs conducteurs.

2. Quelles mesures sont prises pour améliorer nos routes et les rendre plus sûres pour les véhicules (réparation de nids de poule, élargissement des voies d'autoroutes, pavage des voies de service)?

- Le budget a été accru. Les coûts d'immobilisation ont augmenté de 16 %.
- Les routes seront refaites et élargies au cours d'une période de cinq ans.
- De la taxe perçue sur chaque litre de carburant vendu, 0,11 \$ vont à la province du Manitoba et 0,10 \$ au gouvernement du Canada.
- À titre de ministre responsable des autoroutes, je travaille avec les ministres des transports de l'Ouest, afin d'obtenir plus d'argent du gouvernement fédéral.
- Maintenir les routes dans leur état actuel coûte le double.
- Le coût de construction d'une grande autoroute, par exemple les routes 6, 7 et 8, est de un million de dollars par kilomètre.
- Dans le Nord, le coût de construction des routes peut doubler et même tripler.
- Nous avons 18 000 km d'autoroutes au Manitoba, dont 12 000 sont pavés.
- Le ministre a demandé aux élèves quelles étaient leurs suggestions concernant le besoin d'allouer plus de revenus aux autoroutes.
- Le Manitoba reçoit parmi les plus faibles pourcentages de la taxe sur le carburant au Canada; à titre d'exemple, la Colombie-Britannique perçoit 0,19 \$.
- Certaines routes devront être fermées si les revenus n'augmentent pas.

3. Combien de revenus le gouvernement touche-t-il sur les loteries et où va cet argent? Que fait le gouvernement pour empêcher la dépendance aux jeux de hasard et que fait-il pour aider ceux qui en souffrent?

- La moyenne des revenus de cette année est de 252 millions de dollars de profits provenant des casinos, de la loterie 649 et des appareils de loterie vidéo.

- Des sommes sont allouées aux dépenses gouvernementales telles que la santé et l'éducation.
- Les collectivités obtiennent également une part des revenus.
- Le secteur bénévole obtient aussi une part des revenus des loteries.
- Dans les années 1990, 3 % des joueurs avaient un problème de dépendance au jeu.
- Pour aider à prévenir la dépendance, certains casinos ont installé des horloges sur les appareils de loterie vidéo.
- Des conseillers sont également sur place dans les casinos, par exemple dans le bureau du casino McPhillips.
- Le gouvernement souhaite donner de l'argent aux programmes qui s'attaquent au problème de dépendance aux jeux de hasard.
- On envisage aussi une autre solution qui consisterait à faire apparaître à l'écran des appareils un message disant : « Vous jouez sur cet appareil depuis 15 minutes, désirez-vous continuer? ».
- Il faut installer des appareils qui montrent au joueur l'argent qu'il perd et non pas seulement ses gains.
- Le gouvernement ne fera jamais la promotion du jeu.

4. Que fait le gouvernement pour améliorer la qualité et le temps de réponse des services d'urgence tels que 911, la GRC, etc., tant dans les zones urbaines que dans les régions rurales?

- Le Manitoba a son nombre maximum d'agents de la GRC. Le gouvernement provincial a récemment augmenté le nombre d'agents de la GRC de 580 à 590.
- Les municipalités ont 80 nouvelles ambulances.
- Depuis le 11 septembre 2001, le niveau de sécurité a augmenté au Manitoba.
- **Question d'élève** : Existe-t-il des règlements qui établissent le délai avant l'arrivée d'une ambulance? Dans la ville de Winnipeg, c'est généralement quatre minutes. Pour les personnes qui vivent à la campagne, il est difficile d'établir un temps de réponse pour les services d'urgence.
- La plupart des collectivités font un bon travail en matière de mesures d'urgence.

5. Pourquoi parle-t-on surtout de construire de nouveaux édifices plutôt que de remettre les anciens à neuf au centre-ville de Winnipeg? Que fait le gouvernement pour la revitalisation du centre-ville de Winnipeg?

- Dès le premier jour de son mandat, le gouvernement a pris un engagement envers le centre-ville de Winnipeg.
- La valeur des maisons du centre-ville a baissé. Le centre-ville souffre de dépeuplement.
- Le nouvel édifice du Red River College dans le quartier de la Bourse a coûté environ 40 millions dollars.
- La ville et le gouvernement provincial s'entendent sur la conservation des vieux édifices.
- Il faut injecter une nouvelle énergie dans le centre-ville pour encourager les investisseurs.
- Le gouvernement veut que les gens aient une raison de se rendre au centre-ville (par exemple l'aréna).

- Le gouvernement a proposé à MTS et à Manitoba Hydro de s'établir au centre-ville quand leur bail sera échu, afin de contribuer à la revitalisation du quartier.
- Monsieur Sale a conclu une entente avec la ville en vertu de laquelle on réinvestira dans les parcs et les terrains de jeu.
- Les sommes d'argent dépensées augmentent, ce qui profitera à tous.
- Le taux de criminalité diminuera.
- **Question d'élève** : Le prix des loyers du centre-ville est-il en baisse?
- Le Manitoba a une politique de contrôle des loyers dont l'augmentation est fixée à 1 % depuis un certain nombre d'années.
- Sans une telle politique, les loyers augmenteraient à un taux de 20 à 25 %.
- Le contrôle des loyers est extrêmement important.
- Dans l'ensemble, dans un rayon de 1,5 km autour du Palais législatif, les loyers sont les moins élevés.
- **Question d'élève** : Le gouvernement a-t-il songé à augmenter les taxes professionnelles dans les banlieues?
- Le ministre souligne qu'il s'agit presque d'une question municipale, puisque c'est la ville qui est responsable du zonage.
- Des encouragements fiscaux dans le quartier de la Bourse pourraient être bénéfiques.
- Les élèves signalent qu'à l'Université de Winnipeg, des filets sont en place pour recueillir les briques qui tombent.
- Le ministre explique que dans le cadre des dépenses d'établissement des années 1990, les écoles telles que le Keewatin Community College, le Red River College et l'Assiniboine Community College ont reçu un financement de base. Toutefois, ces établissements ont connu une réduction des dépenses en capital. Malgré une hausse de l'inflation, il y a eu diminution des dépenses. Monsieur Caldwell a investi 100 millions de dollars dans ces établissements.
- **Question d'élève** : La passerelle reliant les édifices du centre-ville sera-t-elle terminée?
- Le ministre signale que la passerelle sera à nouveau reliée. En fait, des sommes y seront strictement allouées.
- **Question d'élève** : Quand la ville sera-t-elle revitalisée?
- Grâce aux projets de l'initiative Quartiers vivants!, nous assistons à des améliorations bien délimitées. Des sommes sont allouées aux réparations. Le financement permet d'augmenter le nombre de parcs. Les quartiers de Selkirk et de Salter renaissent. Ce sont là des changements positifs.
- Pour poursuivre dans la même voie, un élève se dit inquiet que les banlieues se détériorent en conséquence. Le ministre déclare que tout le monde ne veut pas vivre au centre-ville et qu'il faut toujours une croissance.

6. Quel rôle le gouvernement joue-t-il au niveau de l'établissement des tarifs des transports publics? Comment le gouvernement subventionne-t-il les transports publics? Que fait le gouvernement pour encourager l'accroissement de l'utilisation des transports publics?

- Tous les centres urbains n'ont pas de transports publics.
- Le gouvernement se penche sur la production de combustibles de remplacement, par exemple l'hydrogène.

- Le gouvernement examine aussi les études sur le pavage effectuées à l'Université de Boston. On analyse la surface des routes, notamment les façons de réduire la friction des véhicules de service, ou encore l'établissement de voies distinctes.